

Cambrai, je viens en voisin, mais aussi, le sujet me passionne, pourquoi ?

Par ma formation d'universitaire historien, et parce que je n'oublie pas que c'est grâce à la première vague des délocalisations, au début des années 60, et la création d'un collège littéraire à Amiens, que j'ai pu faire des études supérieures. J'ai donc deux raisons personnelles, d'être sensible à ce problème. Le collège littéraire est devenu une UFR, mais cela ne veut pas dire que cela doit automatiquement se reproduire.

Il est incontestable, que ce phénomène de l'enseignement supérieur est actuellement considéré comme prioritaire par les villes moyennes, mais aussi par certaines grandes villes. L'association des Maires des villes moyennes y a consacré une partie de ses journées d'études, lors de son congrès de Colmar, en octobre 1989, et également lors d'un colloque national tenu à Cambrai, en mars 1990, sur les conditions d'une délocalisation réussie. Mais hier, j'étais à Orléans où l'on parlait aussi de ces problèmes universitaires dans les villes situées à 1 heure grosso modo, de Paris.

Ces villes se préoccupent actuellement de la volonté affichée par le gouvernement de créer 6 à 7 universités nouvelles dans la région Ile-de-France. Faut-il se limiter à l'Ile-de-France, faut-il envisager le bassin parisien dans son ensemble ? Dans ce contexte, des grandes villes, comme Reims ou Amiens, pourtant déjà dotées d'universités, se sentent concernées. Votre sujet est donc au coeur de l'actualité. Et puis, vous avez choisi Arras, ceci m'impose une certaine prudence, car Arras et Cambrai, villes voisines, villes moyennes, ont le désir de développer l'enseignement supérieur, mais ne le font pas dans le même contexte.

Nous avons à Cambrai, choisi très clairement, de développer des antennes universitaires rattachées

### **INTERVENTION DE Jacques Legendre, Maire de Cambrai :**

Jean Auroux Président de la Fédération des villes moyennes, m'a demandé de le remplacer devant vous. Je le fais très volontiers. Cela m'est commode, je suis Maire de

d'ailleurs à différentes universités, quatre pour Cambrai. Arras vous dira que ce n'est pas son problème. Nous voulons une université nouvelle dans le Pas-de-Calais, pour diverses raisons, cette université aura plusieurs points d'implantation. Arras est sur les rangs.

Cette université doit être pluridisciplinaire, aller du 1er au 3ème cycle, car il n'y a pas d'universités sans recherche. Il convient donc de se demander quelle recherche et quelles disciplines. Ces approches différentes, se traduiront par des réalités qui concerneront les bibliothécaires que vous êtes dans vos villes respectives. Dans tous les cas de figure, les étudiants viendront vous voir, en vous demandant de la documentation, et des livres.

Il est utile de distinguer les stratégies qui sont menées par les villes. J'ai été amené à réfléchir sur tout ça, en tant que Maire d'une ville moyenne, en tant que membre du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais; nous nous sommes demandés quelle serait la position de la région ? Puis il y a un an et demi, réunis dans la salle où vous êtes, quelle politique de développement de l'enseignement supérieur mener dans le Nord-Pas-de-Calais ? Au cours du débat, mes collègues parlaient d'universités du Pas de Calais, tandis qu'en ce qui me concerne, avec quelques autres, nous parlions plutôt du réseau universitaire à mettre en place sur l'ensemble de la région. Les universités constituent des pôles de recherche à partir desquels étaient réalisées des antennes ou des points d'implantation universitaires nouveaux beaucoup mieux répartis sur l'ensemble du territoire régional.

Il ne me semble pas en effet, qu'une université doive être automatiquement cantonnée à un département. Il peut très bien y avoir, comme c'est le cas dans ma ville, des antennes universitaires dépendantes de différents centres de recherche, parce que chaque université a sa spécialisation,

et ses pôles d'excellence. Je crois qu'il faut bien voir quelles sont les différentes approches : soit volonté de créer à partir éventuellement de plusieurs villes moyennes, une université nouvelle et ses spécialités, soit l'implantation d'antennes universitaires.

Vous avez fait allusion à l'explosion démographique devant laquelle nous nous trouvons. J'ai écouté Monsieur Courtois avec beaucoup de passion, il m'a rappelé des souvenirs : dès 1986, je me suis posé le problème de développer l'enseignement universitaire, chez moi, dans ma ville, parce qu'un certain nombre d'indicateurs nous montraient qu'une partie de cette région était l'objet d'une inégalité de plus en plus importante dans l'accès à l'enseignement supérieur, selon les bassins de formation.

A 22 ans, les étudiants de Lille sont plus de 20 % dans l'enseignement supérieur, au même âge, ils sont entre 4 et 5 % à fréquenter l'enseignement supérieur dans le bassin de formation de Cambrai, de Maubeuge, de Lens, de Calais. L'élément de proximité pèse lourdement dans la fréquentation des universités, même si d'autres faits sociologiques sont aussi à prendre en considération, et si on a le souci d'atténuer ces différences. Monsieur Courtois parlait d'un risque avec les antennes, celui d'orienter les jeunes d'un milieu plus modeste vers des études courtes, il me permettra de ne pas partager sa crainte. Il n'y a pas que l'enseignement universitaire long, celui des DEUG. On assiste à un développement des sections de techniciens supérieurs, des IUT et des classes préparatoires aux grandes écoles.

Notre sentiment était, en ouvrant des DEUG, de permettre à ces jeunes de milieu plus modeste, de choisir entre les études courtes ou de faire leurs preuves dans un premier cycle d'enseignement long. Obtenir leur DEUG, leur permettra peut-être de franchir les 20, 50, ou 80 Km, qui les séparent de l'université-mère pour

poursuivre un deuxième et troisième cycle.

Le nombre des IUT est limité, et le ministère a tendance à ne créer des départements IUT, que là où se trouve un environnement universitaire. Commençons donc par la création de DEUG d'enseignement supérieur, quitte à demander après la création d'IUT. Quant aux classes préparatoires, les critères du ministère ont été renforcés : il préconise d'en créer 4 pour faire des pôles, et souvent nous n'avons pas les effectifs qui justifient la création d'une classe préparatoire.

On se précipite donc sur les DEUG, puisque toutes les autres portes se ferment. Nous essayons de répondre aux demandes, mais ces injustices dans l'accès à l'enseignement supérieur existent et nous le vivons à travers des cas concrets. On l'a même sûrement ressenti avant beaucoup d'universitaires, qui n'en avaient qu'une vision partielle, à l'exception de Lille III, université très militante avant les autres pour la délocalisation.

A l'époque, j'avais suggéré la création d'antennes d'Histoire pour le sud du département du Nord. Si je prends d'autres universités, peut-être moins bondées, comme le droit par exemple, même si la demande sociale est très forte, et j'ai souhaité un DEUG de droit dans ma ville, je ne peux pas dire que l'université de Lille II était très pressée de se décentraliser.

Au début des années 80, j'ai proposé à l'université de Valenciennes de faire un département d'IUT chez moi. Le Président de l'époque voulait uniquement que je l'aide à devenir université ! Plus tard, je suis allé voir M. Valade, pour demander des délocalisations officielles, car il y avait des tentations de faire des choses sauvages, Valenciennes avait fini par nous implanter un petit début de DEUG A, qu'ils finançaient eux-mêmes.

M. Valade, bon universitaire, ne voulait pas que l'on multiplie des universités de chef-lieu de canton, finalement sa réflexion a évolué, il était d'accord pour la création d'un certain nombre d'antennes universitaires, à condition qu'elles se limitent au premier cycle. On retrouve l'amorce de la doctrine du Ministère de l'Education, qui n'a d'ailleurs pas évoluée. M. Jospin a les mêmes comportements, et les mêmes propos.

Quels sites ont vocation à recevoir des antennes ? Lille III était d'accord pour créer des antennes en Lettres, en Histoire, disciplines où ils avaient un gros effectif. La demande peut aussi venir des élus locaux, ils peuvent souhaiter le développement de filières d'enseignement, même dans des disciplines non saturées.

L'initiative vient des deux côtés. Si l'université de Lille III est venue chez moi, en Histoire, c'est en particulier grâce aux caractères performants de ma bibliothèque-médiathèque. C'est la première chose qu'ils ont demandé à voir. Il leur fallait pouvoir donner aux étudiants l'accès aux livres, et on ne le trouve pas partout. Ils s'intéressaient aussi aux fonds anciens. Ils étaient prêts à venir à Arras ou Cambrai parce que ce sont des villes anciennes. Ils ont regardé de près également la vie culturelle locale. Ils ont très clairement dit qu'il y avait d'autres villes de la région où ils n'iraient pas, parce que leur environnement n'était pas suffisamment performant. Ils nous ont demandé parmi des conditions assez nombreuses de doter en documents non seulement l'antenne universitaire, mais aussi de créer un département universitaire au sein de la médiathèque, alimenté selon leurs directives. C'est ainsi que petit à petit se met en place une doctrine.

Premièrement, nous croyons inéluctable le développement de l'enseignement supérieur dans des proportions importantes. Il faut s'y préparer, en termes de création de

sections de techniciens supérieurs, de classes préparatoires, de départements d'IUT, mais surtout, en cessant de concentrer les universités, dans un seul endroit. Nous pensons que s'il ne faut pas déconcentrer ou trop essaïmer les laboratoires et les centres de recherche, l'université va devoir se constituer en réseau. Il est plus sain de déplacer des petites équipes d'enseignants que de déplacer des centaines d'étudiants vers des concentrations qui ne sont pas raisonnables.

Deuxièmement, si l'Etat aide les régions à créer des universités nouvelles, ce qui est un autre problème, les délocalisations universitaires, dont nous parlons aujourd'hui ont effectivement vocation à être des délocalisations de premier cycle. Si elles devaient donner naissance à de nouvelles universités, personnellement cela m'inquiéterait. Il ne faut pas oublier que l'université c'est d'abord de la recherche et on ne peut pas avoir des équipes de haut niveau, à un moment où on parle de pôle européen, dans nos antennes de préfecture et de sous-préfecture. Même des grandes villes comme Lille par exemple, ne seront peut être pas retenues comme pôle européen !

Plus tard, peut-être on pourra passer au deuxième cycle, du DEUG à la licence. Là, intervient la géographie et le facteur temps : l'antenne de Cambrai par rapport aux maisons mères de Lille II, en Droit, ou Lille III en Histoire, est à 45 minutes d'autoroute. Je crois que nous pouvons alors vraiment parler de réseau. Prenons un autre exemple dans le Sud de la France. La densité des antennes me paraît moindre : quand l'université de Toulouse se délocalise à Aurillac, en hiver, les relations se font avec une spécificité légèrement différente.

Revenons au département du Nord, nous voulons développer deux centres de premier cycle, l'un à Dunkerque sur la côte, l'autre à Cambrai dans le Sud du département. Rappe-

lons l'autre démarche suivie par le Pas-de-Calais qui est de mettre en place une à deux universités multipolaires.

J'ai entendu parler d'effets pervers, il peut y en avoir, j'ai parlé moi-même de la distance. Je vais parler des "turbo-profs" ou de la secondarisation des antennes universitaires. C'est un des risques, dont nous voulons nous prémunir. Pour qu'une antenne universitaire fonctionne bien, il faut qu'elle soit dotée d'un encadrement en enseignants comparable à celui de l'université-mère. Il faut que ce soit bien des professeurs de l'université-mère qui viennent faire les cours. Que quelques agrégés de l'enseignement secondaire y donnent des cours complémentaires, ça se trouve même dans les grandes villes et peut permettre parfois le rapatriement au pays d'enseignants du supérieur issus de nos villes moyennes, qui ne pouvaient y exercer puisqu'il n'y avait pas d'enseignement supérieur dans leur ville d'origine.

J'ouvre cette année un DEUG de LEA voulu par la ville et par les industriels du secteur. Mais il était aussi ardemment souhaité par un professeur d'origine cambraisienne qui n'avait trouvé jusqu'ici à exercer qu'à Boulogne. On s'aperçoit que nos villes moyennes ont tout un potentiel d'enseignants universitaires, qui parfois y habitent encore, que l'on peut ainsi garder sur place. C'est de la récupération de matière grise et nos villes en ont besoin !

On a aussi parlé du risque pervers d'orientation pour cause de proximité. C'est pourquoi j'ai voulu résolument un nombre important de DEUG pour couvrir le champ des études.

A Cambrai 4 DEUG sont liés à 3 universités différentes.

Ajoutons-y une première année de licence de théologie correspondant à un besoin culturel. N'oublions pas pour compléter la gamme les classes de techniciens supérieurs et ma demande instante d'un département IUT et de classes préparatoires aux grandes écoles malgré la doctrine fort

restrictive du Ministère.

Vous avez aussi parlé de liaisons avec les professions.

Je n'ai pas eu chez moi le sentiment que les Chambres de Commerce étaient à l'origine des antennes bien qu'elles les aient accueillies avec satisfaction, en s'inquiétant néanmoins de leur caractère plutôt littéraire ou juridique. Nous ouvrons cependant cette année un DEUST productique du bâtiment malgré la réticence du Ministère. Il est presque plus difficile de faire habiliter un DEUST professionnel qu'un DEUG général.

Venons-en maintenant au financement. Les villes moyennes font des efforts et le payent cher. Les villes mères sont très tranquilles : l'Etat est sommé d'y faire des investissements auxquels elles ne participent pas. Je ne crois pas que Lille investisse beaucoup dans la création des nouveaux bâtiments universitaires ! Par contre, quand vous n'êtes pas encore ville universitaire et que vous avez l'outrecuidance de le demander on vous dit d'accord mais vous payez à 50 %.

La doctrine du Ministère a évolué quant à la maîtrise d'ouvrage : en 1988 M. Jospin nous avait dit : "voyez mon budget, je n'y arriverai pas, prenez la maîtrise d'ouvrage, on verra à vous donner une participation de l'Etat et éventuellement de la région." Nous sommes partis sur ces bases. J'ai prévu de remettre en état un ancien bâtiment d'usine, de 10 000 m<sup>2</sup>, pour 40 millions d'investissement. Tout était prêt. C'est alors que Charasse est intervenu auprès de Jospin et lui a dit : "si vous les laissez créer des milliers de m<sup>2</sup> de bâtiments universitaires disséminés à travers la France, ils vont vous réclamer des postes. L'Etat va faire des économies pour l'investissement mais se fera avoir au niveau du fonctionnement. Reprenons la maîtrise d'ouvrage".

Donc, l'Etat construit, nous subventionnons, nous lui donnons de l'argent. Ultérieurement le Ministère

a fait passer un texte qui permet à nouveau aux collectivités locales, sur la base des 50 % mentionnés, de reprendre la maîtrise d'ouvrage mais avec des conditions draconiennes : non seulement elles construisent les bâtiments et les donnent à l'Etat, mais sans remboursement de la TVA pour cette construction. Cette mesure était parfaitement dissuasive.

La situation aujourd'hui est celle d'un contrat de plan régional. Ainsi, le Nord Pas-de-Calais a signé ce contrat, a reçu de l'argent. Le Recteur et le Préfet ont depuis un an déjà, arrêté pour moitié le partage de la cagnotte. Pour Cambrai 12,6 millions sont prévus. Les principales victimes ont été les universitaires. L'Etat a indiqué 3 m<sup>2</sup> par équipement mais a minoré le nombre d'étudiants attendus. Or, il y a 3 ans Cambrai avait 500 étudiants, cette année 1 500 dont la moitié en DEUG. Les prévisions de l'Etat sont déjà en retard par rapport à ce nombre. Pour assurer la prochaine rentrée, il faut déjà que je rajoute 8 millions aux 12,6 prévus. Pour l'instant les étudiants campent dans des locaux provisoires subventionnés par la région et la ville. Le personnel ATOS a été fourni par la collectivité. J'ai calculé que ma modeste ville avait déjà donné 14 millions de francs pour le développement de l'enseignement supérieur.

Si on le fait, c'est qu'on pense que c'est important pour le développement urbain. Mais je voudrais souligner l'inégalité de traitement entre les villes puisque celles qui créent sont rançonnées, et que celles qui ont déjà, continuent à vivre sur leur acquis. Voilà quelques éléments concrets sur la façon dont ça se passe et sur les efforts que nous sommes prêts à faire.

Les résultats sur un plan qualitatif sont bons. Pour le passage de la première année à la deuxième année de DEUG en Droit, ils ont été deux fois supérieurs à ceux de la maison mère à Lille II. En Histoire comme en Sciences, ils sont largement équiva-

lents. Je tenais au nom de la Fédération des Maires des villes moyennes à vous apporter ce témoignage.